

LE CALICE DE YOSSEF

Les épaules de Binyamin

Dans la bénédiction que Yaacov accorda à ses fils, il dit à Binyamin : « Binyamin est un loup qui déchire ; le matin il dévore la proie, et le soir il partage le butin » (*Béréchit* 49, 28). Le Temple de Jérusalem se trouvait sur le territoire appartenant à Yéhouda, à l'exception de l'Autel, qui se trouvait sur celui de Binyamin. Comme le loup déchire et dévore le mouton, on brûlait un mouton sur l'autel chaque matin et soir. Pour cette raison, Binyamin s'appelle un loup qui déchire, dévore et partage sa proie, matin et soir (*Targoum ; Béréchit Rabba* 99, 3).

Moché, en bénissant cette tribu, souligne également la présence divine sur l'Autel : « Au sujet de Binyamin il dit : C'est le bien-aimé de D.ieu ; Il (D.ieu) habitera en sécurité auprès de lui. Il le couvre toute la journée, et Il résidera entre ses épaules » (*Dévarim* 33, 12). « Ses épaules » désignent l'Autel (*Yoma* 31 ; *Rachi*). Moché l'appelle le « bien-aimé de D.ieu », d'abord du fait qu'il est l'un des quatre hommes n'ayant jamais péché (*Chabbat* 55/b), et ensuite parce qu'il ne fit pas partie du complot des frères contre Yossef. Or, « celui qui est aimé des créatures, D.ieu l'aime aussi » (*Avot* 3, 10).

Lorsque le calice de Yossef fut trouvé dans le sac de Binyamin, les frères le soupçonnèrent de vol, et lui lancèrent : « Voleur fils de voleuse (Ra'hel, qui avait dérobé les *térafim* de son père) ». Ils le frappèrent entre les épaules, et pour cette raison, D.ieu réside entre ses « épaules », sur l'autel (*Tan'houma Mikets*, 10). Pourquoi les coups reçus (visiblement contre son gré) lui donnèrent le privilège d'hériter de l'Autel ?

Se sacrifier pour la vérité

Lorsque les frères descendirent pour la deuxième fois en Egypte, Yossef les invita à un repas. En voici le récit : « On servit Yossef à part, et ses frères à part ; les Égyptiens qui mangeaient avec lui furent aussi servis à part... Les frères de Yossef s'assirent en sa présence, le premier-né selon son droit d'aînesse, et le plus jeune selon son âge ; et ils se regardaient les uns les autres avec étonnement... Ils burent et s'enivrèrent avec lui. Yossef donna l'ordre à son intendant... Tu mettras aussi mon calice, le calice d'argent, à l'entrée du sac du plus jeune » (*Béréchit* 43, 32- 44, 1). Yossef mit de nouveau en œuvre une fausse accusation, et pour qu'ils ne puissent affirmer qu'ils n'avaient pas pu dérober la coupe en présence de Yossef, ce dernier s'était enivré ; ils l'auraient donc volée alors qu'il était ivre.

Il plaça ses frères dans l'ordre, de l'aîné au cadet, et le Midrach (*Béréchit Rabba* 92, 5) commente : « Il frappa sa coupe et dit : "Réouven l'aîné, Chimon, Lévi, Yéhouda, Issakhar et Zévouloun sont issus de la même mère, qu'ils s'asseyent ensemble !" Il fit de même pour les autres frères. Puis il dit : "Binyamin est orphelin, et moi de même : qu'il s'asseye auprès de moi !" Les frères s'étonnèrent : qui de nous lui livre nos secrets ? ». Il fait assoir Binyamin auprès de lui, pour le rendre coupable du vol de la coupe. Mais sans doute, Yossef avait un plan encore plus ingénieux. Il craignait qu'en trouvant la coupe dans son sac, les frères le frappent, le maudissent ou le tuent, le considérant comme un *Rodef* pour les avoir mis en danger. Ses craintes se sont avérées justifiées : ils traiteront Binyamin de voleur et le maudiront (involontairement) lorsqu'ils déclareront : « Celui chez qui l'on retrouvera la coupe mourra ! » (*Béréchit* 44, 9). Or, « la malédiction d'un sage laisse toujours des traces », et les paroles des frères se réalisèrent. Trois siècles plus tard, la tribu de Binyamin fut quasiment effacée durant l'épisode dit de « la concubine dans la Guiva (colline) » (*Choftim* 19-21). Le mot *guiva* contient les lettres *guimel*, *bet* et *ayn*, comme le Gavia – le calice – comme allusion au calice de Yossef.

Ce dernier n'a cependant pas osé faire endurer à son frère aimé ces supplices sans recevoir son aval. Il le plaça donc à ses côtés et, en lui chuchotant discrètement à l'oreille, il lui dévoila son identité et son projet avec le calice. Afin de provoquer la repentance de ses frères, Binyamin accepta sa mise en danger de mort. A l'instar d'Its'hak qui s'apprêta à offrir sa vie sur l'autel, Binyamin était prêt pour sa part à affronter les coups de ses frères, voire l'extinction de sa tribu. Il mérita ainsi que l'Autel soit dans son territoire, et que D.ieu réside chez lui.

Lors de son plaidoyer, Yéhouda n'a pas uniquement cherché à trouver grâce aux yeux de Yossef, mais il supplia aussi D.ieu d'accorder la vie à la tribu de Binyamin. Sa prière fut exaucée, et une petite partie de la tribu fut épargnée. De plus, lors de l'exil des dix tribus, la majorité du peuple disparut, mais, loyale envers le royaume de Yéhouda, la tribu de Binyamin partit avec lui en exil en Babylonie, d'où ils revinrent rapidement.

Soupçons et malentendus

Pourquoi les frères comparent-ils le vol du calice à celui des *térafim* par sa mère, en l'appelant : « voleur fils de voleuse » ? En fait, Ra'hel prit les Térafim de son père pour l'empêcher de pratiquer l'idolâtrie (*Beréchit Rabba* 74, 5 ; Rachi), mais aussi pour l'empêcher de découvrir, grâce à leur pouvoir magique, que la famille de Yaacov s'était enfuie (Midrach, voir Rabbenou Béhayé). Mais les frères, trouvant étrange qu'elle ne les fit pas disparaître immédiatement, la soupçonnèrent d'avoir voulu les consulter, pour éluder un problème qui la taraudait. Pensant que Yaacov avait travaillé pour se marier avec elle, Ra'hel avait été surprise que sa sœur ait osé prendre sa place sous le dais nuptial, en trompant Yaacov. En fait, tout fourbe qu'il était, Lavan avait assuré à Léa que c'était bien elle l'heureuse promise. A la demande de mariage, Lavan n'avait-il pas répondu à Yaacov malicieusement : « Mieux vaut que je te la donne à toi, plutôt que je la donne à l'autre homme » ? (*Beréchit*, 29, 19). L'autre étant Essav, et c'était bien Léa qui lui était destinée. Lavan laissa donc sous-entendre que celle destinée à Essav, Léa, serait donnée à toi, Yaacov... Dès lors, nous saisissons la réplique ahurissante de Léa, lorsque sa sœur lui demanda les fleurs cueillies par Ruben : « Est-il peu que tu aies pris mon mari, et tu veux en plus prendre les fleurs ? » (*Beréchit* 30, 15). Pour ne pas déshonorer son beau-père devant ses femmes, Yaacov ne leur dévoila jamais le contenu de son accord avec Lavan.

Les frères pensèrent alors que Ra'hel, grâce aux *térafim*, cherchait à découvrir la vérité sur le choix de son mari. Pensant que leur mère Léa était la véritable épouse et Réouven l'aîné légitime, les frères suspectaient Yossef de chercher à s'approprier injustement le droit d'aînesse. Pour le devancer, ils le vendirent donc comme esclave. Ce n'est que plusieurs siècles plus tard, à la naissance d'Oved, le grand-père de David, qu'ils reconnurent Ra'hel comme l'épouse principale de Yaacov (*Ruth* 4, 11). Nous comprenons alors l'expression « voleur, fils de voleuse » ; ils lui dirent donc : « Tu as dérobé le calice afin de le consulter concernant la disparition mystérieuse de ton frère Yossef, à l'instar de ta mère, qui déroba les *térafim* pour les consulter au sujet de l'élue de notre père ! ».